

Analyse rétrospective des antécédents dynamiques et comportementaux de la récidive (R-17, 1991)

L'étude relève les antécédents dynamiques de la récidive qui peuvent être mesurés au cours de la période postlibératoire. En même temps, un grand nombre de mesures ont été examinées pour leur valeur prédictive. Ces mesures peuvent être divisées en plusieurs catégories : antécédents (par ex., infractions antérieures), différences individuelles (par ex., susceptibilité à la colère, intelligence, capacité d'adaptation), éléments généraux postlibératoires (par ex., autodescription de l'humeur dans la période précédant la récidive ou au cours d'une période fructueuse de surveillance), et éléments spécifiques postlibératoires (par ex., événements particuliers qui ont précédé une arrestation donnée). La première activité d'analyse de données consistait à réduire le nombre de variables au sein d'un domaine de prédiction déterminé. Les mesures qui présentaient des problèmes insurmontables (par ex., données manquantes, distributions extrêmement asymétriques, absence de variance réelle) ont été éliminées. Le reste des variables a été examiné pour savoir s'il y avait redondance; les variables étroitement corrélées ont été combinées ou supprimées.

Les analyses sont essentiellement descriptives. Les chercheurs ont comparé à l'aide de variables clés les délinquants condamnés pour vol qualifié et les délinquants condamnés pour voies de fait graves.

Une des constatations de cette étude révèle que la division des récidivistes en deux groupes, prédateurs violents et autres détenus, devrait permettre de définir avec plus de précision le lien qui existe entre les facteurs environnementaux et émotionnels, et les actes criminels chez les deux catégories de délinquants. Ces résultats auront des répercussions directes sur l'élaboration de programmes plus efficaces de traitement et de surveillance. De la même façon, la répartition des «autres détenus» en plusieurs groupes qui varieront selon les facteurs déclenchants et les motivations, comme certains des résultats le laissent croire. Ces distinctions peuvent mener à l'élaboration de lignes directrices très utiles en matière de surveillance.